

Association "Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais"

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE tenue le 17 octobre 2020 à la mairie du Mesnil-Mauger

Le président de l'association, Jacques Devos, ouvre la séance en remarquant que 20 personnes sont présentes et que 27 se sont fait représenter ; le quorum nécessaire pour que l'assemblée générale délibère valablement à savoir 33 personnes présentes ou représentées, est donc largement dépassé.

Le président remercie tous les participants de leur présence à cette septième assemblée générale de notre association et en cette période de pandémie d'être venu avec un masque. Par précaution, les sièges ont été éloignés autant que possible les uns des autres.

RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020

1. Restauration de la chapelle

Le diagnostic de Mme Bonnat nous a été remis au courant du mois d'août 2019 : il comportait une évaluation du cout d'un restaurateur de peintures mais pas celui du maçon, du restaurateur en sculpture, de l'éclairagiste qui seront nécessaires. De premiers contacts pris avec d'éventuels donateurs, il nous est apparu que nous devions d'abord avoir un devis pour tous ces corps de métier, établi par un architecte en chef des monuments historiques (ACMH) . Sa rétribution prévisible étant proche de la limite de 40 000 €, il nous fallait donc passer par un marché à procédure adaptée (MAPA).

Pour la première tranche de travaux, la DRAC de Basse-Normandie avait proposé à la commune de Mesnil Mauger un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage et ainsi, pour le recrutement d'un ACMH, c'est la DRAC qui s'est occupée de la rédaction du marché public et de sa diffusion via une plate-forme informatique.

Cette assistance n'était pas pratiquée par la DRAC de Haute-Normandie ; suite à la fusion des deux DRAC, cette assistance a disparu. Il nous faut donc rédiger les documents de ce marché public.

Nous avons pensé qu'il suffirait d'adapter au nouveau marché les documents présentés lors du premier marché public ayant conduit à la nomination de M. Maffre. M. Sohier, chef des services techniques de la ville de Mézidon V A nous en a dissuadés : l'obligation de

dématérialisation des marchés public, depuis 2017, a modifié la présentation de ces documents et a conduit à la définition d'un « profil d'acheteur » : c'est un « site ou plateforme ou salle des marchés accessible en ligne via un réseau Internet ». La ville de Mézidon V A a un tel profil d'acheteur. Il nous faut donc préparer des documents adaptés à cette nouvelle façon de procéder.

M. Sohier pensait pouvoir préparer ces documents pour le début de l'été, malheureusement la pandémie liée au coronavirus est venue tout bouleverser. Lors de notre rencontre, début septembre, il nous a informés qu'il doit modifier l'organisation de ses services et qu'il a un retard considérable sur des marchés publics bien plus urgents que le nôtre. Il nous a proposé d'en reparler en décembre.

Nous nous sommes adressés à M. Tiercelin qui avait proposé son assistance de maîtrise d'ouvrage pour la première tranche de travaux. Face à notre problème, il nous a conseillé de nous adresser à un bureau de Haute-Normandie offrant ce type de service. Nous avons fixé notre choix sur Urbiconseil, implanté depuis 2008 et aux nombreuses références dans des communes. Un devis de 1850€ nous été proposé pour nous accompagner jusqu'aux choix d'un architecte par le conseil municipal. L'accord sur ce prestataire devant être entériné par la commune, il a fallu attendre un peu mais, le mercredi précédant l'AG, ce fut fait. L'appel d'offres devra préciser les étapes du suivi de l'architecte et leur conditionnement à l'obtention des financements nécessaires

2. Vie de l'association

2.1. Effectif actuel

L'association a enregistré à ce jour 185 adhésions ; 7 nationalités sont représentées. Au cours de ses 6 années d'existence, nous avons dû radier une vingtaine de membres pour diverses raisons : décès, départ de la région ou absence de toute participation à la vie de l'association (ni cotisation ni signe de vie aux assemblées générales). Sur les 160 membres restant, 87 sont des femmes et 73 des hommes. Une certaine parité est ainsi constatée, ce qui est rare dans ce type d'association culturelle, où souvent prédominent les femmes !

2.2. Participation à l'activité numérique

Le site Internet est toujours remarquablement tenu et complété par notre ami Michel Kohn qui nous donne une idée de la fréquentation de celui-ci.

L'association a ouvert une page Facebook sur laquelle nous publions des chroniques relatives à la chapelle ; ainsi, environ 35 articles ont été publiés par Michel Kohn et Jacques Devos. Les sujets sont des plus divers : détails architecturaux, personnages liés au bâtiment, évolution de la restauration etc... Tous nos associés employant Internet n'étant pas toujours abonnés à Facebook, nous avons réuni toutes ces chroniques en un fichier envoyé à tous les associés nous ayant communiqué leur adresse de courriel.

2.3. Visites de la chapelle

La pandémie et les mesures pour s'en protéger ont, bien sûr, perturbé notre programme de visites.

La visite de la Société Historique du Havre prévue en mai a été reportée.

Nous n'avons pu reprendre des visites qu'après le 15 juillet en respectant l'obligation de port d'un masque ; tout le monde s'y est conformé. Il y a eu la randonnée évoquée ci-dessous puis les visites liées à notre adhésion au programme proposé par l'APEPA. Nous avons le plaisir d'accueillir sa présidente, Mme Mariette Meunier, à cette assemblée et dans notre association. Ce programme comportait une ouverture de plusieurs églises le 1^{er} août et le 5 septembre et un circuit de visites de 3 églises proches ; pour nous ce fut le mardi 4 août. Nous avons ajouté à ce programme une ouverture le dimanche 23 août.

Heureusement, toutes ces ouvertures de notre chapelle furent bien suivies par un public nombreux et surtout le passage du 4 août où il y eut bien 50 personnes présentes. L'Alliance pour le patrimoine des églises en Pays d'Auge (APEPA) a fait une campagne active pour présenter son programme. Nous avons fait appel à la presse locale pour annoncer notre ouverture du 23 août.

Pour les Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre derniers, nous avons ouvert la chapelle le samedi après-midi et le dimanche, matin et après-midi. La fréquentation fut très satisfaisante : 20 à 30 personnes le samedi, 10 le dimanche matin et 30 à 40 le dimanche après-midi.

La visite de la chapelle qui était prévue le 25 octobre prochain pour les membres du foyer rural du Billot vient d'être annulée par respect des mesures sanitaires.

2.4. Randonnée des trois clochers

Nous pensions d'abord préparer un rallye le 5 juillet ; il dut être remplacé par une randonnée passant par les églises du Doux-Marais et de Saint-Maclou et notre chapelle. Nous avons proposé aux associations « Les amis de Saint Maclou » et « Les chemins pédestres de Mézidon-Canon » de s'associer à cette rencontre, ce qu'ils ont accepté. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette randonnée. A Saint-Maclou et à Sainte-Marie-aux-Anglais, ils pouvaient se voir expliquer les originalités de ces églises. La presse locale a annoncé cette randonnée puis a rendu compte de son succès.

Remercions à ce propos l'agglomération Lisieux-Normandie qui a fait un remarquable travail pour rendre ce circuit empruntable : destruction des ronces envahissantes, élagage des arbres. La montée vers Saint-Maclou qui restait difficile a, ensuite, été aplanie, dégagée des arbres ; c'est un vrai boulevard où deux voitures peuvent se croiser !

Souhaitons que le chemin soit ainsi régulièrement entretenu.

2.5. Ouverture de la chapelle à des offices religieux

La chapelle est désacralisée depuis 1835 environ mais il n'est pas interdit d'y tenir des offices religieux. C'est ainsi qu'elle fut ouverte l'an dernier à un groupe de pèlerins belges qui visitaient la Normandie romane avec leur prêtre qui demanda d'y célébrer une messe. J'en ai informé M. le Maire qui n'y vit pas d'objection. Cette année le Père Eustache, curé des paroisses de Mézidon V A, à la demande de fidèles, a demandé à y célébrer une messe. Elle eut lieu le 6 septembre dernier.

Héritière d'un passé qui a vu ici passer des centaines de croyants, notre chapelle se veut d'être ouverte à toutes les religions, du moment qu'elles pratiquent la tolérance vis à vis des autres religions.

2.6. Images historiques de la chapelle

Nous avons un certain nombre d'images de la chapelle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e : rapport d'Eugène Simon de 1884, rapport de Ruprich Robert de 1902, photos d'Eugène Durand d'avant 1905.

Jean-Louis Le Saux a trouvé des dessins de Marcel Aumasson, relevés lors d'un voyage en 1904. Ils montrent clairement l'état du toit à cette époque.

Jacques Devos a été contacté par Mme Inizan de la Médiathèque du Patrimoine qui lui a envoyé des aquarelles réalisées en 1913 par Marcel Urbain Magne, peintre et restaurateur. Nous ignorions leur existence malgré nos visites à cette médiathèque. Ces aquarelles montrent l'état des peintures en 1913. Elle nous a demandé de faire des photos sous le même angle que celui des aquarelles. La comparaison va être publiée dans un livre édité par la médiathèque.

2.7. Signalisation de la chapelle

La signalisation de la chapelle laisse à désirer : il y avait, au moins, deux panneaux sur la D14 qui indiquaient sa présence avec ses dates et son classement comme monument historique. Ces panneaux ont été enlevés par la DGA Direction des routes car leur « état sanitaire était préoccupant »...Contact pris, il apparaît que, pour mettre des panneaux indicateurs, il faut se conformer à la S.I.L. départementale (Signalisation d'Information Locale) et que l'association obtienne une autorisation de voirie pour mettre des panneaux sur le domaine routier. Une demande a été faite en ce sens nous n'en avons pas encore le résultat.

La commune de Mézidon V A a un plan de signalisation dans lequel celui de la chapelle pourrait s'intégrer.

2.8. Club des mécènes de Normandie

Nous sommes heureux d'annoncer que le Club des mécènes du Calvados a retenu « La restauration des peintures murales de la Chapelle Sainte-Marie-aux-Anglais à Mézidon-Vallée-d'Auge » parmi les 9 projets choisis.

2.9. Cotisations pour 2020-2021

La cotisation à l'association reste fixée à 10 € par personne. Il est possible de s'acquitter de celle-ci par un don de 90 € ou plus, partiellement déductible des impôts, qui doit être transmis à la Fondation du Patrimoine. Toutes explications nécessaires seront envoyées par courrier à nos membres.

Mis aux votes, le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des votants.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019-2020

A la fin de l'exercice 2018-2019, le bilan était le suivant :

Actif		Passif	
Compte bancaire	2684	Report à nouveau	1696
Compte Livret A	61	Bénéfice de l'exercice	1310
Caisse	261		
TOTAL	3006		3006

Le compte d'exploitation pour l'exercice 2019-2020 s'établit ainsi :

Charges		Produits	
Assurance	197	Adhésions et Cotisations	2275
Frais de bureau, photocopies	61	Dons	120
Adhésions diverses	49	Subvention de la commune	340
Achat (extincteur)	95	Vente de posters, brochures	386
TOTAL	1081		3121

Soit un bénéfice de 2108 € pour l'exercice

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir le compte « adhésions, cotisations et dons » passer de 1540 à 2395 €. De plus, un certain nombre de nos membres payent leur cotisation par un don de 90 € ou plus à la Fondation du Patrimoine, partiellement défiscalisable. Ces sommes n'apparaissent pas dans notre bilan car elles ne sont plus librement utilisables par l'association. Elles peuvent contribuer à notre projet de restauration mais avec l'accord de la Fondation du Patrimoine. Par statut, si nous n'employons pas cet argent pour « notre » restauration, il ira à un autre projet. Nous avons contribué pour 3871 € au coût du diagnostic, Sur la souscription ouverte le 29/4/2019 concernant la restauration des peintures, il reste ainsi 6971 € après déduction des frais de gestion de la Fondation soit 692 € des 11 535 € de dons obtenus.

Le bilan en fin d'exercice est donc le suivant avant décision de l'assemblée générale sur l'emploi du bénéfice :

Actif		Passif	
Compte bancaire	4725	Report à nouveau	3006
Compte Livret A	61	Bénéfice de l'exercice	2108
Chèques à débiter	20		
Chèques à créditer	100		
Caisse	248		
TOTAL	5114		5114

**Nous proposons de porter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité des participants.**

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE 2020-2023

Nos statuts stipulent que les membres du comité (ou conseil d'administration) de l'association doivent être réélus tous les 3 ans et que ceux-ci élisent, immédiatement après, le bureau de l'association, également pour une durée de trois ans.

Nous l'avons indiqué dans notre dernière lettre d'information faisant appel aux bonnes volontés pour tenir un rôle dans ces deux assemblées.

C'est ainsi que souhaitent faire partie du comité :

Brigitte BRYANT
Roselyne FOUQUES
Michel FOYER
Vincent JUHEL
Jean-Louis LE SAUX
Chantal PALLARD
Sir Peter RICKETTS

Jacques DEVOS
Pascal FOURNIER
Dominique HIBLOT
Michel KOHN
Marianne MEUNIER
Louis PETIT

Ces 13 candidats ont été élus à l'unanimité des participants.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU 2020-2023

Les membres du comité ont élu (par bulletin écrit et secret), parmi eux, les suivants pour constituer le bureau de l'association :

Président : Jacques DEVOS
Vice-Président : Michel FOYER
Secrétaire : Pascal FOURNIER
Trésorière : Chantal PALLARD

Le comité comprenant 13 membres, le bureau a été élu avec 8 voix pour, 5 de ses membres n'étant pas présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Vu le président
J.E. Devos

Vu le secrétaire
P. Fournier